

PRÉVENIR L'EXPOSITION AUX MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS

Laura DESPLAT, Dr Emilie MARCHETTI, Commission Soins privés*, Dr Anne LANDI



Pourquoi représentent-ils un danger ?

- ACD répondant au décret 2008-244 du 07/03/2008 (art. R4412-3) du code du travail.
- Classés CIRC • Potentiels CMR • Augmentation de leur utilisation • Augmentation du personnel soignant exposé.

Objectif

- Etat des lieux sur les connaissances des dangers et sur les moyens de prévention mis en place
- Accompagner les établissements de soins et sensibiliser les salariés sur les moyens à mettre en œuvre pour diminuer les expositions
- Projet de service 2 (2018-2022)

Identification des adhérents potentiellement concernés : Activités hospitalières, hébergements pour personnes âgées, handicapés, vétérinaires.

Code NAF : 8610Z, 8710A, 8720A, 8730A, 7500Z.

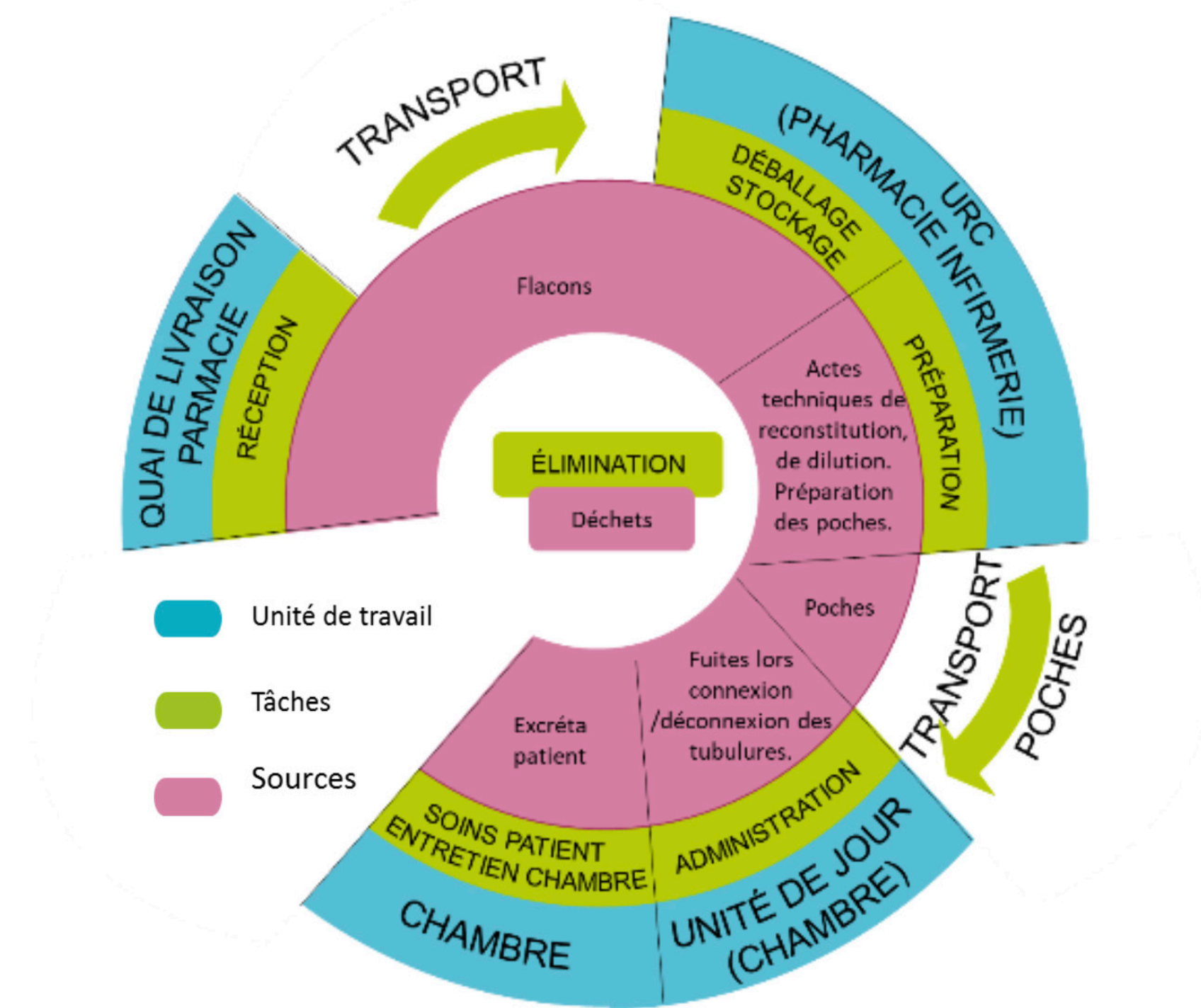
Accompagnement des adhérents

86 établissements concernés et 213 questionnés

VOLET SPÉCIFIQUE DANS LA FICHE D'ENTREPRISE

ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL :
ANALYSE DU RISQUE CYTOSTATIQUE PAR POSTE DE TRAVAIL

À toutes les étapes du circuit dans l'établissement
Exemple d'établissement pourvu d'une URC (Unité de Reconstitution des Cytotoxiques) :

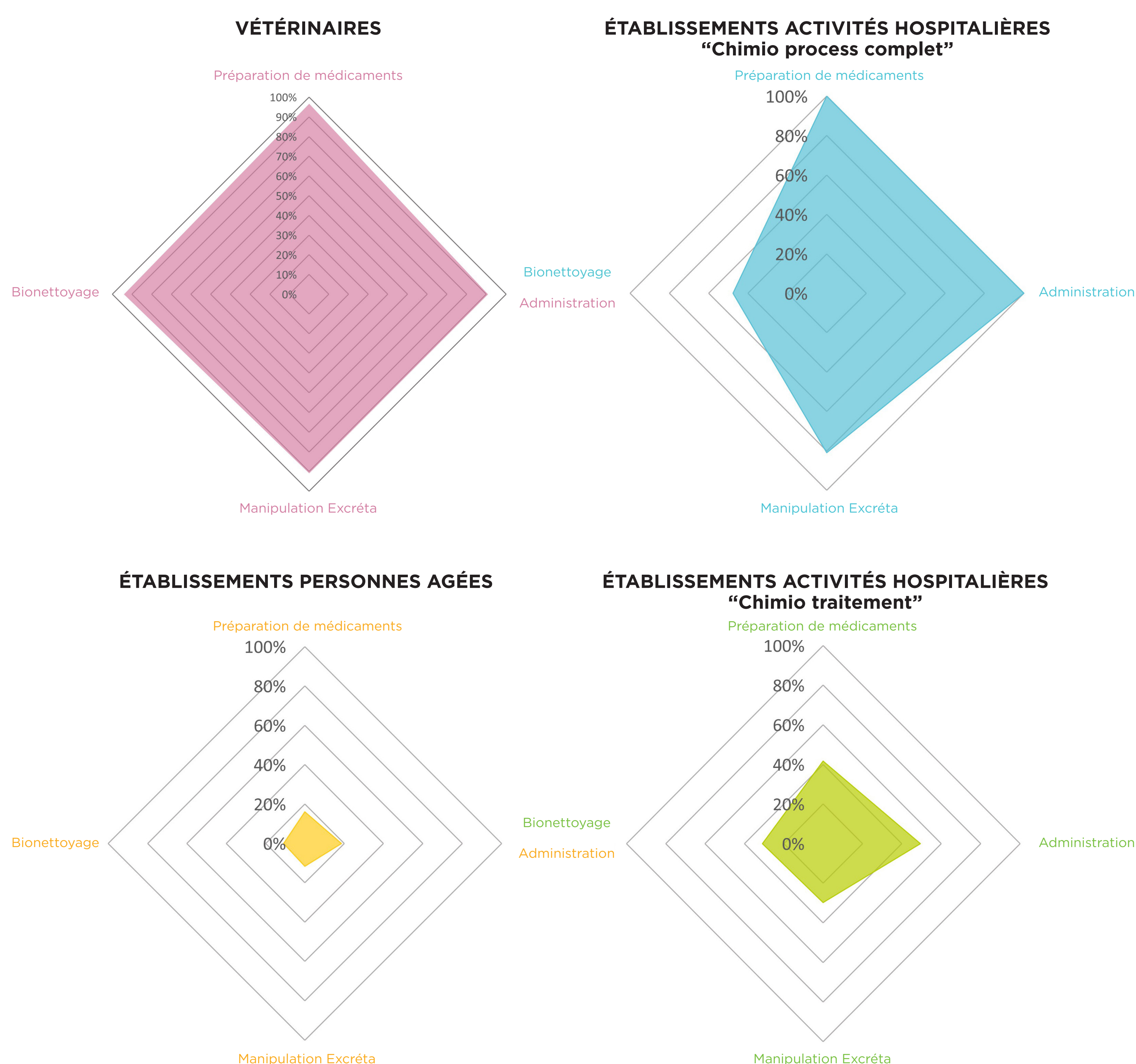


SUIVI DES INTERVENTIONS À 6 MOIS - 1 AN

SENSIBILISATION DES SALARIÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

Résultats

Etat des lieux INITIAL dans les établissements visités : % de Mesures mises en place ou partiellement mises en place sur 4 critères



Accompagnement des salariés

SUIVI INDIVIDUEL RENFORCÉ

CODAGE SPÉCIFIQUE DU RISQUE DANS LA FICHE SALARIÉ
DU LOGICIEL MÉTIER

BIOMÉTROLOGIE HARMONISÉE

ORGANISATION DU TRAVAIL DES FEMMES ENCEINTEES ET/OU ALLAITANTES

ORDONNANCES DE PRÉVENTION : Plaquette INRS ed6138



CRÉATION D'UNE PLAQUETTE :
Grossesse et allaitement en milieu de soins

Perspectives

EN COURS

CAMPAGNE DOUBLE

Prélèvements surfaciques et SBEP (Surveillance Biologique des Expositions Professionnelles) :
Vérifier l'efficacité de la prévention
Mieux connaître les expositions
Améliorer les moyens de prévention
Traçer l'exposition individuelle et collective

ÉLARGISSEMENT DE L'EXPERTISE

Auprès des pharmacies de ville préparatrices, des laboratoires de recherche et des aides à domicile.

A VENIR

INTÉRIMAIRES ET FUTURS ACTIFS

Sensibiliser dans les agences d'intérim spécialisées
Sensibiliser dans les écoles professionnalisantes :
Aides soignants (AS) et infirmiers (IDE)



(*) Dr ANDRUET, Dr AZOULAY, Dr BADETTI-HEYRIES, Dr BELLEZZA, Dr BESSEREAU, Dr FOURTEAU, Dr HALIMI, Mme MONDANGE